

# Rapport Annuel **2019**



Fédération  
des acteurs de  
la solidarité

**BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**



<https://www.federationsolidarite.org/bourgogne-franche-comte>



## **RAPPORT MORAL PAR GILLES PIERRE, PRÉSIDENT ..... 04**

Les actions de la Fédération des  
acteurs de la solidarité  
Bourgogne-Franche-Comté

**HIVER** .....

8

**PRINTEMPS** .....

15

**ÉTÉ** .....

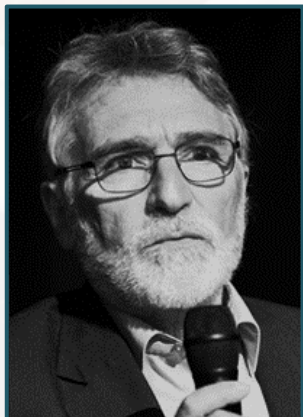
22

**AUTOMNE** .....

29

# SOMMAIRE

---



L'année 2019 a été riche en événements, tant sur le plan de la vie de notre association que sur la prise en compte d'événements extérieurs qui ont influencé fortement les orientations des politiques publiques et ont ainsi modifié notre travail.

La vie interne de notre Fédération régionale a connu pour un temps des lourdeurs de fonctionnement liées à des rapports difficiles au sein de l'équipe, je ne souhaitais pas les passer sous silence pour deux raisons. La première est en rapport direct avec le climat de travail et la mobilisation du temps à consacrer à la recherche du meilleur équilibre possible pour que les énergies soient tournées vers l'animation de la région. La seconde raison est liée aux engagements que nous avons avec les institutions partenaires et à la nécessité de rendre des travaux dans les temps convenus par les conventions.

C'est donc une équipe renouvelée aux deux tiers qui anime désormais la Fédération des acteurs de la solidarité Bourgogne Franche-Comté.

Néanmoins, la mobilisation de la Fédération a été forte.

La Stratégie pauvreté a été mise en œuvre et nous nous sommes fortement impliqués à la fois dans les groupes de travail mais aussi par une animation accrue du Conseil Régional des Personnes Accueillies (CRPA). Les séances de travail réunissant dans la réflexion des personnes de nos structures ainsi que des responsables d'associations ou fédérations ont été riches d'enseignement et ont permis une implication de chacun.

Le point d'orgue a été, et il faut le saluer, l'audition du CRPA de notre région au Conseil Economique et Social à Paris dans le cadre du Grand débat.

Je voudrais remercier Thierry Novelli qui a fait en sorte que le CRPA Bourgogne-Franche-Comté soit porté en intégralité par la Fédération. En effet, jusqu'en 2018, l'animation était co-portée suite à la fusion des régions en 2016. C'est une simplification de fonctionnement au bénéfice de tous.

Concernant cette instance, il convient de s'interroger encore pour l'avenir : comment faire pour qu'elle ait une dynamique autonome plus forte ?

Voilà les deux points que j'ai souhaité mettre en exergue dans mon rapport moral parce qu'ils ont eu une influence forte sur la vie de notre Fédération.

En 2018 dans mon rapport moral, je soulignais la nécessité que nous réfléchissions sur l'animation fédérale et sur les axes à développer. Pour ce faire, nous avons choisi de nous faire accompagner par un dispositif local d'accompagnement (DLA). Cela était effectif en 2019 afin d'aboutir à un plan stratégique, un modèle économique, une animation régionale proche des adhérents, et de prendre en compte cette dimension géographique régionale qui nous interroge ainsi que les disparités départementales criantes. Ceci est encore à finaliser. En effet, l'accompagnement dont nous avons bénéficié n'a pas permis de concrétiser les objectifs.

Vous avez dans le rapport d'activité qui est présenté des actions qui apportent une réponse à nos préoccupations, une cohérence à nos orientations.

Mais notre objectif ne se résume pas à une adaptation conforme aux politiques publiques ; il est l'accompagnement vers des réponses adaptées et respectueuses de la dignité humaine et à notre volonté d'autonomie des personnes dans la société.

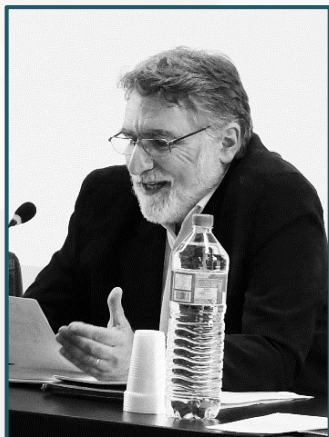
Ainsi, l'augmentation des structures d'urgence ou de prises en charge alternatives, si elles sont nécessaires, sont le signe d'une absence d'anticipation de l'évolution de notre société, elles ne sont pas une finalité pour notre organisation sociale. Elles ne sont pas un bon signe pour l'avenir de ces publics.

Au-delà du baromètre régional que nous avons publié, nous manquons d'outils d'observation territoriaux sur l'évolution des phénomènes de paupérisation, de mal logement ou de démographie. Depuis des années, nous soulignons que cela permettrait une meilleure adéquation entre besoins et moyens. Mais depuis des années, il y a comme une répétition de la surprise de l'augmentation des besoins.

Par ailleurs, nous devons encore réfléchir sur la fonction du travail social qui ne doit pas construire des enclaves dans la société mais bien intégrer les personnes dans la vie sociale globale. Nombre de mécanismes d'accompagnement maintiennent encore une dépendance inappropriée. Est-ce que le droit au logement est lié au mérite individuel ? C'est une question importante, car de là apparaît dans la pratique la notion de capacité à habiter qui n'a aucun fondement, si ce n'est une pure construction abstraite.

En regardant les recours DALO en 2019 sur la région, ils sont quasiment inexistants. C'est un indicateur parmi d'autres.

Le Logement d'abord est un axe mais encore trop confidentiel pour être une vraie politique d'insertion. Nous pourrions développer dans les mois qui viennent notre volonté d'aller plus fortement vers l'accès au logement ; notre région n'est pas en zone tendue et peut donc répondre à cette politique du logement en l'accentuant.



Je prendrai un parallèle : la région a été retenue afin d'entrer dans le dispositif nationale SEVE Emploi. Ce dispositif a pour objectif d'accompagner les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) volontaires vers un changement de rapport à l'usager et à l'environnement. SEVE Emploi est porté par la Fédération au national mais est ouvert à toutes les structures IAE. Le programme SEVE Emploi permet que l'ensemble des acteurs des SIAE (salariés en insertion, personnel administratif et comptable, encadrement, chargés d'accompagnement et administrateurs) travaillent ensemble pour l'inclusion dans le monde du travail, dans l'entreprise. En clair, ils décloisonnent, telle est la finalité.

Cette réflexion sur le monde du travail et la réduction de la distance entre l'entreprise et les structures d'insertion permet sans doute un autre regard, une autre approche et un décloisonnement. Passer du contrat aidé au droit commun.

Pourquoi avec le logement d'abord ne pourrions-nous pas pratiquer de la même façon ? En fait, où sont les blocages qui créent de la distance entre hébergés et locataires ? Cette réflexion vaut bien sûr que l'on s'interroge sur la finalité et les présupposés de la prise en charge.

Ainsi, vous trouverez dans ce rapport d'activité une autre action originale dans sa mise en œuvre et qui va dans le même sens : la première session de formation des travailleurs pairs s'est terminée avec un bénéfice pour les personnes et les équipes, fortement souligné par les acteurs impliqués. Des personnes ayant connu des difficultés intègrent des équipes d'intervenants sociaux et sanitaires, et interviennent auprès des personnes accueillies comme médiateurs.

Ces évolutions sont les marqueurs de changement des pratiques, et c'est bien le rôle de notre Fédération d'indiquer cette voie.



Je ne vais pas alourdir ce propos, vous voyez les multiples engagements de la Fédération, engagements qui ne sauraient être complets sans l'implication de nombreux salariés et bénévoles des structures adhérentes. Malgré tout, nous cherchons à augmenter la participation de chacun dans nos actions.

Pour ce faire, au-delà de l'appropriation d'outils numériques permettant les échanges et limitant les déplacements, nous souhaitons accentuer les actions de formation qui permettent l'appropriation des nouveaux dispositifs qui apparaissent dans le champ social mais aussi qui favorisent une meilleure compréhension des politiques publiques.

En effet, la multiplication des actions que vous voyez apparaître aujourd'hui diversifie fortement les modalités d'intervention mais ne complexifie pas obligatoirement l'action sociale. Cela l'enrichit.

Nous approprier le Logement d'abord, animer le Conseil Régional des Personnes Accueillies, former des médiateurs pairs, mettre en œuvre le programme SEVE Emploi, favoriser les loisirs ou les départs en vacances via le partenariat de notre siège avec l'ANCV, demande des investissements multiples et une vigilance constante. Mais ces actions sont le complément indispensable des activités traditionnelles de la Fédération qui sont l'accompagnement des adhérents dans les évolutions techniques, des pratiques budgétaires, ou des apparitions de nouveaux dispositifs.

Nous restons, avec nos partenaires, des interlocuteurs auprès des pouvoirs publics. Mais force est de constater que les espaces de négociations sont restreints.

C'est donc bien à la fois par la finesse de la connaissance des territoires et des besoins recensés que nous pouvons influencer sur l'adaptation des moyens, mais c'est aussi par l'innovation que nous mettons en œuvre, que chacun de nous met en œuvre, avec et dans l'intérêt des publics, que nous pouvons obtenir des modifications des modèles de l'action sociale.

Il nous faut être force de proposition et porter fortement nos valeurs, nous voulons être acteurs de la solidarité. Soyons le.

## Audition d'une délégation du CRPA au Conseil Economique Social et Environnemental dans le cadre du Grand Débat National



Le Conseil Régional  
des Personnes Accueillies / Accompagnées

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



GRAND DÉBAT

Le point de vue des personnes en situation de précarité



Le 11 mars 2019, une délégation du CRPA Bourgogne-Franche-Comté, accompagnée par la Fédération, a été auditionnée par le Conseil Economique Social et Environnemental dans l'Hémicycle du CESE à Paris, afin de porter les 25 propositions des personnes en situation de précarité, recueillies lors de sa plénière exceptionnelle du 26 Février 2019 à Dijon.

Parmi celles-ci, « réaliser une expertise complète et objective de la gestion administrative de la demande d'asile en associant les personnes concernées », ou encore « intégrer un stage vis ma vie d'au moins six semaines auprès des personnes précaires dans les cursus de formation de l'École Nationale de l'Administration ».



## Plénière CRPA Logement d'abord

Le mardi 5 mars 2019, à Nevers - les personnes accueillies et accompagnées de Bourgogne-Franche-Comté se sont réunies en plénière sur le thème du « **Logement d'abord : du droit au logement à la vie de quartier** ».

Les participant.es ont pu dialoguer avec différents intervenant.es invité.es venus pour l'occasion :

Audrey DALLAVALLE, Déléguée régionale de la Fédération des acteurs de la solidarité Bourgogne-Franche-Comté : le droit au logement opposable ;

Lydie COULIBALY, intervenante sociale : le

fonctionnement des Appartements de coordination thérapeutique à Nevers ;

Cyrille OGNIER, infirmier et Cédric LEBON, médiateur pair : le fonctionnement du Un chez soi d'abord Dijon métropole;

Cécile REMILLIER, directrice de Nièvre Habitat : l'accès et le maintien dans le logement social dans la Nièvre.

Un évènement apportant des moments de convivialité et de co-construction pour se retrouver et faire avancer les politiques publiques de lutte contre la pauvreté et les exclusions !



### Parmi les propositions du CRPA :

- Accompagner les personnes dans le choix de leur logement.
- Favoriser davantage l'information des personnes sur l'accès au logement et les procédures (demande de logement social, DALO...)

La formation d'encadrant.e technique d'activités par l'insertion économique est une véritable opportunité pour le ou la stagiaire.

C'est un gage de qualité pour les structures d'insertion par l'activité économique, tant sur le plan de la production économique que de l'accompagnement vers l'emploi des salarié.es en insertion.

La richesse du contenu et la qualité des intervenant.es permettent aux stagiaires d'acquérir des compétences techniques liés au support d'activités (espaces verts, couture, bâtiment, maraichage...), et ainsi d'assurer à leur tour un rôle de formateurice (en production avec des salarié.es en situation de réinsertion). Donnant également la capacité de participer à l'identification des leviers possibles d'accompagnement vers l'emploi.

L'inter culturalité, l'échange de bonnes pratiques et l'écoute sont les valeurs principales de cette formation.



La promotion 2018-2020 a démarré la formation au mois d'octobre 2018, pour une durée de 22 mois.

- 12 stagiaires représentant les différents dispositifs de l'Insertion par l'Activité Economique,
- 4 encadrant.es techniques de la promotion de 2016 ayant à repasser des examens pour valider leurs modules ont validé la totalité de leur diplôme en 2019.

Les nouveautés de cette année :

- les savoirs théoriques et les pratiques professionnelles sont plus étroitement imbriqués qu'auparavant
- des thèmes transversaux viennent compléter les contenus théoriques,
- les terrains de stage deviennent des sites qualifiants et les pratiques évoluent.

Pour cette promotion, l'alternance intégrative se poursuit jusqu'en juin 2020.

La validité des blocs de compétences acquis n'est plus limitée à 5 ans. **Dès lors qu'un bloc est acquis, il l'est définitivement.**

## L'animation du réseau de la lutte contre des exclusions

### Notre force : la transversalité !

En Bourgogne-Franche-Comté, la Fédération des acteurs de la solidarité est un réseau généraliste de lutte contre les exclusions qui permet à ses adhérent.es de développer une **réflexion globale sur les besoins des personnes** et leur accompagnement; à travers l'animation de commissions.

Véritables **lieux de veille sur les évolutions des secteurs**, ces commissions constituent des espaces de rencontre appréciés des professionnel.les et bénévoles œuvrant à l'inclusion des plus précaires, et leur ouvrent des perspectives d'actions collectives pour :

- Répondre aux problématiques de terrain;
- Faire émerger des propositions d'amélioration des politiques de lutte contre les exclusions.

**Soit, au total 10 rencontres en commissions ou inter-commissions en 2019 !**

DALO / DAHO

Période hivernale

Stratégie pauvreté

COMMISSION VEILLE SOCIALE

Non recours 115

Emploi d'abord

Accès aux droits & aux soins

Santé - précarité

Refus de soins

COMMISSION SANTÉ

Nouvelle loi santé

Coopérations professionnelles

Intégration des réfugiés

Carte ADA

COMMISSION MIGRATIONS

Loi Asile et Immigration

RGPD

Programme HOPE

Fonds d'inclusion pour l'emploi

Rapport Borello

COMMISSION INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

PIC / PRIC

Formation des salariés

HIVER

## Nos Président.es de commission en 2019

Nos commissions sont co-animées par des professionnel.les de terrain.

....Et si vous aussi, vous aviez envie de vous investir ?

**Stéphane BOYER**, Educateur Spécialisé à La Croisée des Chemins (71), Président de la commission Migrations.

**Angélique MAITREHENRY**, Responsable du service social des patients du CHU de Dijon (21), Présidente de la commission Santé.

**Sabah MAHIDDINE**, Directrice de Frip'Vie (25), Présidente de la commission Insertion par l'Activité Economique.

**Thierry NOVELLI**, Directeur de l'Armée du salut de Belfort(90), Président de la commission Veille sociale.





## La participation des personnes concernées à la Stratégie pauvreté : une animation FAS BFC



Ce groupe de travail régional est un espace d'interconnaissance et un incubateur d'idées. Il est aussi un outil de veille sur la mise en œuvre de la participation dans la région.

Enfin, il est un lieu où l'on échange sur la problématique de la pauvreté, en lien avec les réalités vécues au quotidien par les personnes concernées. Un lieu où on élabore un diagnostic et

formule des préconisations sur la participation, tout en l'expérimentant nous-même durant les réunions.

Au total, ce sont 42 personnes différentes (acteurs professionnels, institutionnels, associatifs, étudiants en travail social et personnes concernées) qui ont contribué aux travaux du groupe en 2019. Rejoignez nous !

En 2019, la Fédération s'est engagée pour favoriser la participation des personnes concernées à la mise en œuvre régionale de la Stratégie pauvreté. Pour cela, elle a notamment pris les manettes de l'animation du groupe de travail régional « Participation ».

La création du groupe a apporté une réelle plus-value pour la mise en synergie des acteurs du territoire et la conduite de réflexions partagées pour permettre de faire évoluer les pratiques des professionnels de terrain et des acteurs institutionnels au bénéfice d'une meilleure prise en compte des personnes directement concernées par les actions et les politiques publiques qu'ils mettent en œuvre.



## Nous y avons contribué

### PACTE AMBITION IAE

Le 30 novembre 2018 fut lancé le Conseil de l'Inclusion dans l'Emploi (CIE) chargé notamment de faciliter l'embauche de 100 000 personnes supplémentaire en parcours d'insertion jusqu'en 2022 suite aux annonces de la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté.

En collaboration avec Coorace et Emmaüs France, la Fédération des acteurs de la solidarité a organisé deux journées de concertation avec ses adhérent.es de Bourgogne-Franche-Comté, le 14 février en inter-régions à Lyon et le 20 février à Dole, afin de recueillir la parole des actrices de terrain, et d'émettre des préconisations qui répondent à leurs enjeux et à ceux des territoires.

Nos fédérations ont ainsi publié leur contribution à travers 42 propositions émanant des groupes de travail, aux côtés d'autres réseaux ayant souhaité se joindre à la démarche.

Le "Pacte d'ambition pour l'IAE - Faire une place à chacun", a été officiellement remis mardi 10 septembre par Thibaut Guilluy, Président du Conseil de l'inclusion dans l'emploi, à la Ministre du Travail Muriel Pénicaud, en présence du Président de la République Emmanuel Macron.

### PROJET ACHATS SOCIALEMENT RESPONSABLES, PORTÉ PAR LA CRESS BFC

La Fédération des acteurs de la solidarité a maintenu son engagement dans le programme « Achats socialement responsables » développé par la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire en Bourgogne-Franche-Comté (CRESS BFC).

Elle continue de promouvoir la plateforme Puissance Pro qui promeut les achats socialement responsables et recense l'offre de services des SIAE à l'échelle régionale, et accompagne ses adhérent.es à se référencer sur cette plateforme.



### PROJET ANGATA : AUTONOMIE ET BIEN-ÊTRE

Dans le cadre d'un projet d'accompagnement à l'autonomie en santé, la Fédération des acteurs de la solidarité intervient depuis 2017 au sein de plusieurs milieux de vie pour jeunes ayant connu des difficultés dans leur parcours (MECS, PJJ, CHRS). Cette action est pilotée par l'IREPS BFC sur toute la région. Elle est issue d'un projet de recherche national visant à étudier les mécanismes de participation des jeunes aux actions de promotion en santé sur la thématique du bien être, de l'alimentation et de l'estime de soi. Une grande attention est portée à la démarche participative, dans une perspective de soutien au pouvoir d'agir sur la santé et le bien être. Ce projet vise également à encourager une dynamique pérenne sur la thématique de l'autonomie en santé dans les structures d'accueil, en impliquant à parité les jeunes et les professionnel.les qui les accompagnent.

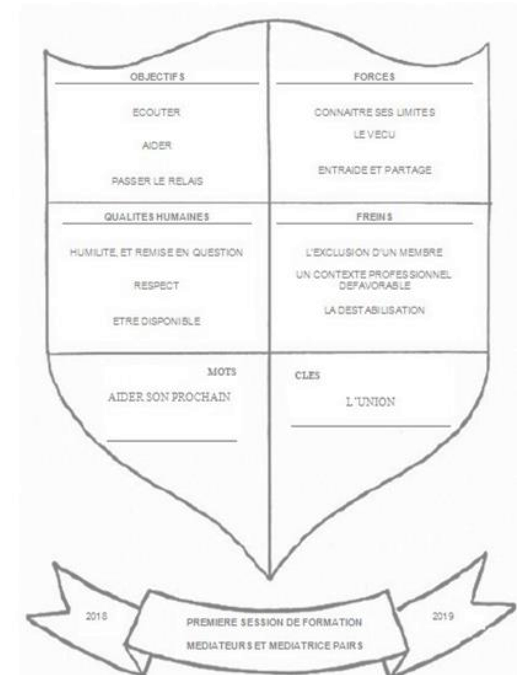


## Lancement de la 1ère formation de médiateurices pairs en Bourgogne-Franche-Comté

En juin 2018, la Fédération Bourgogne-Franche-Comté a répondu à un appel à projet Démocratie en santé porté par l'ARS sur un projet de formation de médiateurices pairs / travailleur.euses pairs à l'échelle régionale.

Après une réflexion collective et régionale des différents acteurices concerné.es lors de groupes projet, l'action a pu démarrer pour une première session de six mois dès janvier 2019.

Huit médiateurices pairs de 7 départements de Bourgogne-Franche-Comté ont eu l'opportunité de s'y former pour développer leurs compétences et s'outiller, tant grâce à la formation théorique qu'aux stages, au rôle de pair-aidant.e.



Le ou la pair-aidant.e est une personne ayant vécu des expériences spécifiques fragilisantes et souvent stigmatisantes (parcours locatif précaire ou de rue, problématiques en santé ou santé mentale, prostitution, parcours d'exil...), formée à l'accompagnement, qui souhaite utiliser son vécu pour mener des actions de médiation sociale et/ou sanitaire auprès de personnes rencontrant actuellement des situations similaires. Elle s'appuie pour cela sur une culture commune à celle des personnes accompagnées et sur une bonne connaissance du secteur médico-social.

L'une des préoccupations premières de la Fédération des Acteurs de la Solidarité Bourgogne-Franche-Comté est la professionnalisation et la reconnaissance du métier des professionnel.les de l'accompagnement socioprofessionnel intervenant dans les structures de l'insertion par l'activité économique.

En collaboration avec les réseaux Fédération des Entreprises d'Insertion Bourgogne-Franche-Comté et Chantier Ecole Bourgogne-Franche-Comté, trois journées de rencontres entre les accompagnant.es socioprofessionnel.les (ASP) et les conseiller.es en insertion professionnelle (CIP) des structures IAE de la région se sont déroulées à Dijon (le 20 mai et 15 octobre 2019) et à Dole (10 décembre 2019).

Une trentaine d'ASP ont participé à ces journées de formation. Deux ont été consacrées au développement de la relation entreprise au bénéfice des salarié.es en parcours d'insertion et une sur les outils de suivi du ou de la salarié.e en parcours d'insertion.

Ces journées d'échanges ont été rythmées par l'intervention de Talent Campus, de la chargée de relation entreprise du réseau DEMAIN en AURA ainsi que d'une intervenante spécialisée dans le développement commercial et économique des structures de l'ESS.



## L'accompagnement des négociations CPOM obligatoires dans le secteur de l'AHJ

L'année 2019 a été marquée par la mise en place de l'obligation de conclure un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) pour l'ensemble des gestionnaires de CHRS, au plus tard en 2022. La Fédération s'est pleinement mobilisée pour accompagner la 1ère vague de contractualisations annoncée dès 2019.

Elle a contribué, au sein du réseau national, à des propositions transmises à la DGCS sur l'élaboration du cahier des charges national guidant les négociations, et a interpellé les services de l'Etat en région sur les prérequis nécessaires à la conduite de négociations sereines et en accord avec les besoins des personnes en situation d'exclusion sur les territoires.

Un groupe de travail « CPOM ENC » à destination des adhérent.es de la Fédération a par ailleurs été mis en place au niveau régional.

L'objectif était d'accompagner les associations et organismes adhérent.es dans la prise en compte des évolutions réglementaires, et notamment, pour les gestionnaires de CHRS, la négociation obligatoire d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) pour 2022 au plus tard.

Le groupe a rassemblé une vingtaine de directeurices et d'agent.es administratif.ves et financier.es, qui se sont réunis à trois reprises en 2019. Articulé au groupe de travail « CPOM » mis en place au sein de la Fédération nationale, celui-ci a permis de faire remonter les difficultés et points d'interrogation des adhérent.es de Bourgogne-Franche-Comté relatifs au remplissage de la campagne nationale ENC 2019 et à la négociation en cours des premiers CPOM. Le groupe de travail constitue peut-être aussi, et surtout, un espace de partage d'expérience, de conseils et d'entraide, voulu et apprécié par les structures adhérentes de l'AHJ.

Les réunions du groupe de travail se poursuivront au moins jusqu'à la fin de la programmation des négociations CPOM prévue jusqu'en 2022 en Bourgogne-Franche-Comté.

## Réunion plénière du Conseil Régional des Personnes Accueillies (CRPA)

Jeudi 23 mai 2019, à Vesoul - les personnes accueillies et accompagnées de Bourgogne-Franche-Comté se sont réunies en plénière sur le thème « **Les tutelles et les curatelles. De la protection vers l'autonomie ?** ».

Après une présentation du système des tutelles et des curatelles et des droits des personnes protégées par les délégué.es et membres actif.ves du CRPA, **les participant.es ont pu échanger et débattre en présence de Mme Carole TALARIE, Juge des tutelles au Tribunal d'Instance de Vesoul :**

Comment améliorer l'information des personnes protégées sur leurs droits ?

Comment encourager la prise d'autonomie des personnes protégées et éviter le renouvellement à l'identique des mesures de protection ?

Comment favoriser le dialogue avec les tuteurices et les curateurices ?

Comment améliorer le système des mesures de protection et mieux accompagner les personnes protégées ?

L'après-midi a été consacré aux ateliers pour faire émerger des propositions d'amélioration du système des tutelles et des curatelles.

A l'issue de la plénière, **une foire aux questions** a été diffusée auprès des personnes concernées et mise en ligne sur le site internet de la Fédération.



Comme toujours, des moments de convivialité et de co-construction pour se retrouver et faire avancer les politiques publiques de lutte contre la pauvreté et les exclusions !



## Accompagnement de l'UDAF du Doubs pour la mise en place de groupes d'expression des usager.es



En 2019, l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) du Doubs a fait appel à la Fédération pour mettre en place des groupes d'expression des usager.es.

L'accompagnement s'est décliné en plusieurs séances de formation action qui permettront aux premiers groupes d'expression de voir le jour début 2020, et se poursuivront par un suivi de l'expérimentation.

Des rencontres, un partage de savoir-faire, une dynamique collective associant les

personnes accompagnées par l'UDAF ont rythmé le déroulement de la formation tout au long de l'année 2019.

Les équipes, composées de mandataires judiciaires, de délégué.es aux prestations familiales et de leurs cheffes de service, ont fait preuve d'une forte implication dans le projet, démontrant la détermination de l'UDAF pour mettre en œuvre la participation des personnes et des familles qu'elle accompagne.



## Coordination régionale des PASS



La Fédération des acteurs de la Solidarité BFC propose son appui à la coordination régionale des Permanences d'Accès aux Soins de Santé (PASS) de Bourgogne-Franche-Comté depuis 2016. Elle vient épauler un médecin de la PASS de Dijon, un médecin de la PASS de Besançon et une assistante sociale de la PASS de Dijon dans leur travail de mise en lien, d'outillage et d'animation du réseau régional. La coordination collabore avec les 21 PASS de la région afin de consolider le modèle que représente ce dispositif clé de l'accès aux droits et aux soins des personnes les plus précaires (sans droits ouverts ou droits incomplets) et exilées.



La coordination régionale des PASS participe à un dialogue régulier avec le parcours Précarité de l'agence régionale de santé pour signaler les problématiques rencontrées par les PASS sur les territoires, identifier les besoins, et participer à la mise en œuvre des politiques publiques de santé qui concernent les publics précaires et exilés.



En 2019, la coordination régionale des PASS a travaillé sur les projets suivants :

- la préparation d'une journée de réflexion sur les enjeux du travail dans les PASS, pour une réalisation en début 2020 ;
- la rédaction du rapport d'activité régional de l'activité des 21 PASS de la région.

Elle a également organisé 5 rencontres physiques des membres de la coordination régionale, 1 COPIL régional et a participé à 5 rendez-vous avec l'Agence régionale de santé (ARS).



Le Conseil Régional  
des Personnes Accueillies / Accompagnées

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

## On compte sur VOUS pour en parler !

Le CRPA, c'est :

- ✚ Ouvert à toutes personnes en situation de pauvreté, de précarité et d'exclusion, ou l'ayant été
- ✚ Au moins 4 plénières thématiques / an sur des sujets qui concernent les personnes en situation de pauvreté, de précarité et d'exclusion
- ✚ Une représentation des personnes en situation de pauvreté, de précarité et d'exclusion dans les instances de consultation, de décision et d'évaluation des politiques publiques qui les concernent
- ✚ Des espaces de débat citoyen et de convivialité
- ✚ Des rencontres avec les personnes accueillies et accompagnées de toute la Bourgogne-Franche-Comté
- ✚ Des espaces où l'on co-construit des propositions pour améliorer les politiques de lutte contre les exclusions et la pauvreté

Alors, n'hésitez plus, rejoignez-nous : [crpa.bfc@gmail.com](mailto:crpa.bfc@gmail.com) ou 06 29 23 59 49



## Nous y avons contribué

### Comités stratégiques ARS

La Fédération des acteurs de la solidarité siège au sein des comités stratégiques précarité et santé mentale de l'ARS BFC, afin de défendre la prise en compte des personnes en situation de précarité dans les politiques de santé. Elle veille également à ce que les personnes concernées participent à ces comités stratégiques.

En 2019, elle a notamment participé à l'élaboration et à la présentation du bilan intermédiaire du PRAPS 2018-2022.

### Acteurices du secteur Privé Non Lucratif

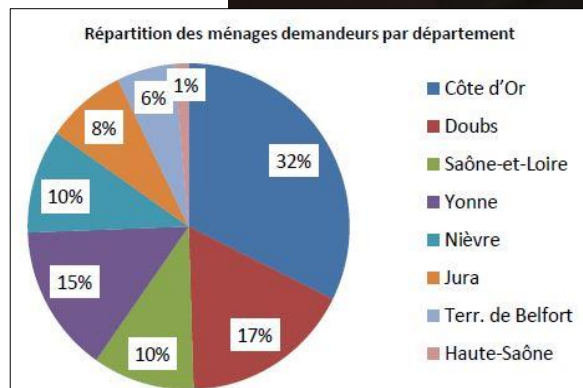
En 2019, la Fédération des acteurs de la solidarité BFC a été partie prenante, aux côtés de la FEHAP, la Croix Rouge Française, l'UNA, Nexem et l'URIOPSS, d'une interpellation de l'ARS concernant la mise en œuvre et la territorialisation du projet régional de santé, ainsi que des Conseils Départementaux sur l'articulation du PRS et des schémas départementaux. Elle a également co-signé une lettre ouverte auprès des parlementaires de la région pour demander un véritable investissement dans le PLFSS et la Loi Grand Age et Autonomie.

### Pôle fédératif de recherche et de formation en santé publique BFC

Le 24 juin 2019, la Fédération des acteurs de la solidarité BFC a participé à l'installation du comité scientifique du Pôle. Celui-ci se donne pour objectif de permettre aux citoyen.nes de profiter des avancées de la recherche et de pratiques professionnelles de qualité grâce à la formation. Ainsi, il travaille à renforcer les interactions entre les équipes de recherche de différentes disciplines et à développer des projets de recherche et de formation communs aux enseignant.es-chercheur.euses, aux décideur.euses et aux acteurices de terrain, dans le champ de la santé publique.

Le 10 septembre, elle a participé à la commission d'évaluation des projets déposés dans le cadre de l'appel à projet du Pôle, en portant toujours la vigilance de la prise en considération des personnes en situation de précarité.

## Publication du baromètre 115 SIAO 2019



Avec le concours de la Fédération nationale des acteurs de la solidarité et de la DRDJSCS, la Fédération Bourgogne-Franche-Comté a poursuivi sa mission d'observation sociale en publiant le baromètre 115 SIAO 2019.

Extraites du logiciel Etat SI SIAO, et analysées en partenariat avec les SIAO 115 de la région, les données présentées fournissent une photographie de la situation régionale et des **disparités départementales relatives à l'accès à l'hébergement et au logement** pour les personnes sans abri et mal logées, ainsi que des informations sur les caractéristiques des publics ayant recours aux 115 SIAO, avec un **focus sur les jeunes et les familles**.

Focalisé sur le 1<sup>er</sup> semestre 2019, le baromètre met en évidence **1 205 personnes sans solution d'hébergement d'urgence pour faute de places disponibles ou adaptées dans la région**, et un taux de demandes non pourvues qui dépasse largement les seuls critères retenus par la DGCS.

Sur le volet insertion, les ménages peinent encore à être orientés vers le logement, en raison soit de leurs ressources insuffisantes (ce qui est surtout le cas des jeunes), soit d'orientations vers le logement qui échappent encore aux champs d'intervention des SIAO.

Une situation qui devrait évoluer avec les réflexions engagées sur le rôle des SIAO dans le cadre de la mise en place du Service Public de la Rue au Logement en 2020.



## ► Journée sur la Démocratie participative avec les résident.es du CHRS Thomas Ancel



Le jeudi 20 juin 2019, à Auxerre - une journée d'échanges sur la Démocratie participative s'est tenue au sein du CHRS Thomas Ancel, géré par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville d'Auxerre.

La journée était organisée par le CCAS d'Auxerre, en lien avec la Fédération des acteurs de la solidarité et les délégué.es du Conseil Régional des Personnes Accueillies.

Elle a réuni une vingtaine de participant.es, parmi lesquels de nombreux.ses résident.es du CHRS Thomas Ancel et le Conseil Départemental de l'Yonne.

Autour d'animations ludiques, d'un barbecue pour le repas et dans le cadre d'un véritable espace de partage : l'ensemble des participant.es ont co-construit leur vision de la Démocratie participative et ont réfléchi ensemble à des propositions pour sa mise en œuvre au sein des établissements d'hébergement.

Au-delà, bien d'autres aspects de la vie civique des personnes hébergées invitent les structures d'hébergement à ouvrir la réflexion à l'échelle du quartier, de la commune, du département et de la région.

Merci au CHRS Thomas Ancel pour l'accueil qui nous a été réservé !

## Reunion plénière du Conseil Régional des Personnes Accueillies (CRPA)

Les personnes accueillies et accompagnées de Bourgogne Franche-Comté se sont réunies le 12 Septembre à Mâcon pour une plénière sur le thème « Le développement de la pair-aidance : de la solidarité entre personnes accompagnées au recrutement de travailleur.euses pairs ».

Cette plénière a permis de présenter et d'échanger sur la formation de médiateurices-pairs mise en place en région par la Fédération des acteurs de la solidarité Bourgogne-Franche-Comté.

Des témoignages de pairs-aidants et de formateurs ont pu compléter le tableau. Deux ateliers sur les attentes des personnes accueillies vis-à-vis d'un.e pair-aidant.e et sur les moyens pour inciter les structures à recruter ce type de profil ont aussi permis de formuler des propositions collectives.



De g. à d. : Jean-Pierre Freling, formateur; Claude Gourrier, Cédric Lebon, Philippe Brun, Marc De Witte, médiateurs pairs.

*« La pair-aidance est une démarche qui consiste à permettre à une personne concernée par un parcours de vie difficile et ayant mis ces difficultés à distance, d'utiliser cette expérience personnelle pour aider des personnes rencontrant à leur tour des épreuves de vie similaires ».*

La Fédération des acteurs de la solidarité Bourgogne-Franche-Comté s'est positionnée pour participer à l'essaimage du programme SEVE emploi qui a débuté fin 2019.

Ayant participé aux formations délivrées par le siège de la Fédération des acteurs de la solidarité, elle a démarré dès le début de l'année 2019 une campagne de communication auprès des actrices du territoire (DIRECCTE, SIAE...), afin de garantir les meilleures conditions de déploiement du programme Sève emploi.

A compter de la fin du mois de septembre, l'équipe de la Fédération des acteurs de la solidarité BFC s'est étoffée d'un animateur dédié au projet.

En complément une formation en ligne est proposée sur le site [www.seve-emploi.com](http://www.seve-emploi.com)



#### Quelques chiffres pour 2019 :

- ✓ 27 SIAE intéressées
- ✓ 10 candidatures fermes
- ✓ 5 SIAE retenues
- ✓ 21 SIAE intéressées pour 2021



Effectif depuis 2016 au national, le programme SEVE Emploi, a reçu un accord de la DGFEF et de la Délégation Interministérielle à la Lutte contre la Pauvreté pour l'essaimage de SEVE Emploi sur l'année 2019 en Bourgogne-Franche-Comté.

Le 26 octobre a été lancé l'appel à candidature Sève Emploi au niveau national. Relayé aux SIAE de la région, des présentations sont aussi effectuées au sein des entités partenaires : DIRECCTE, Conseil Régional, Conseils Départementaux, réseaux de l'IAE, événements autour de l'Economie Sociale et Solidaire.

La particularité de la formation-action proposée par SEVE emploi est d'associer l'ensemble de l'équipe de la SIAE. C'est pourquoi les entretiens de candidatures, après un échange préalable avec la direction de la structure, se sont organisés systématiquement par le biais de temps d'échanges réunissant toutes les salariées.

Ces rencontres permettent de comprendre les dynamiques de travail à l'œuvre au sein de la SIAE, de repérer les actions de médiation active déjà déployées, et de s'assurer de la motivation et l'engagement de toutes et tous.

Au 16 décembre 2019, à la clôture de l'appel à candidature, 10 SIAE ont déposé leur candidature pour intégrer le projet en 2020.

Cinq d'entre elles ont été retenues :

- Agence du Patrimoine (71)
- Atelier Tremplin (71)
- Association Chantiers Environnement (70)
- Frip'Vie (25)
- Les Jardins du Montvaudois (70)

#### SEVE EMPLOI PROPOSE AUX SIAE :

- **10 journées de formation-action** sur une année à destination de l'ensemble de l'équipe d'une SIAE ;
- **une dotation de 20 000 euros l'année de formation**, permettant la mise en place de la démarche SEVE Emploi ;
- **la possibilité de bénéficier d'un financement supplémentaire sur les actions de suivi dans l'emploi** les années qui suivront la formation ;
- **une mobilisation d'un collectif régional d'acteurs.rices engagés contre le chômage de longue durée** animé par les fédérations régionales des acteurs de la solidarité ;
- **un pilotage et une communication nationale** du programme par la Fédération des acteurs de la solidarité en lien avec le Ministère du Travail et la Délégation Interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté.





Le 28 Octobre 2019, les élu.es du CRPA, accompagnés par la Fédération des acteurs de la solidarité Bourgogne-Franche-Comté, ont organisé une plénière exceptionnelle afin de prendre en compte la parole des mères isolées dans le cadre de la saisine du CESER sur « la situation des mères isolées en Bourgogne-Franche-Comté ».

L'évènement a rassemblé une trentaine de femmes seules avec leurs enfants et a permis de mettre en évidence leurs difficultés au quotidien, ainsi que les interroger sur les solutions qui leur semblent les plus appropriées pour y répondre.

Plusieurs propositions ont été reprises dans le rapport de saisine du CESER remis au Conseil Régional.

### Parmi les propositions :

- ✓ Développer les fonds sociaux au sein des établissements scolaires.
- ✓ Avoir accès à des lieux gratuits, comme ici, pour parler et voir ses enfants jouer en sécurité : des lieux d'écoute, sans jugement, et sans se soucier de la garde des enfants.
- ✓ Mettre en place des bureaux de plainte dédiés aux tensions ou violences entre ex-conjoints avec une formation spécifique des agent.es.





## Travail SIAO - AHIL / Santé

En 2017, la Fédération des acteurs de la solidarité BFC a travaillé avec 2 SIAO de la région autour de la thématique santé, dans l'objectif d'intégrer cette question à l'accompagnement social.

Ce travail a été poursuivi en 2018 et 2019, notamment en donnant la priorité à cette thématique lors de la commission santé de la Fédération le 28 novembre 2019. Celle-ci a en effet été axée sur la coordination des structures d'hébergement d'urgence et d'insertion avec le milieu hospitalier, afin de trouver des solutions aux ruptures de parcours.

## Préfiguration d'un guide pédagogique

Centré sur les expériences directes des acteurs de terrain, le contenu de ce guide a été porté à la réflexion par un groupe d'une dizaine de professionnels réunis en 2018. Ceux-ci ont porté une attention particulière à la cohérence des enjeux d'accès aux droits et aux soins des publics précaires et de l'articulation des différents professionnels.

Ces réflexions, poursuivies en 2019, seront formalisées dans un outil en 2020 sous la forme d'un guide pédagogique qui pourra être utilisé comme support dans le cadre des cursus de formation initiale en santé / social. L'idée est de présenter des situations pratiques en lien avec un public précaire, qui sont régulièrement rencontrées par les actrices de terrain, ainsi que des pistes de réponse associées.

## Préparation de la 2<sup>ème</sup> session de formation à la médiation pair

Après le succès de la première session de formation à la pair-aidance de janvier à juin 2019, l'action a été reconduite grâce au soutien de l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne-Franche-Comté et de celui de la Fondation Adrea.

L'automne 2019 a ainsi été consacré à la remobilisation des partenaires du territoire (actrices du sanitaire, social et médico-social), des candidat.es stagiaires et des ancien.nes stagiaires pour co-construire la session de formation 2020 à travers de nouveaux groupes-projet.

Ceux-ci suivent des règles fondamentales : respect et écoute attentive de l'autre, partage des temps de parole et échanges en confiance.



## ► L'interpellation des services de l'Etat sur les modèles « CHRS hors les murs » et « AAVA »

En 2019, la Fédération s'est rapprochée de la DRDJSCS afin d'échanger sur la définition du Rapport d'Orientation Budgétaire 2019 et les modalités d'application des tarifs plafonds en région, ainsi que sur les modalités de financement des « Ateliers d'Adaptation à la Vie Active » ainsi que de l'accompagnement « CHRS hors les murs » en région.

Les échanges ont fait l'objet de trois réunions à la DRDJCS pour :

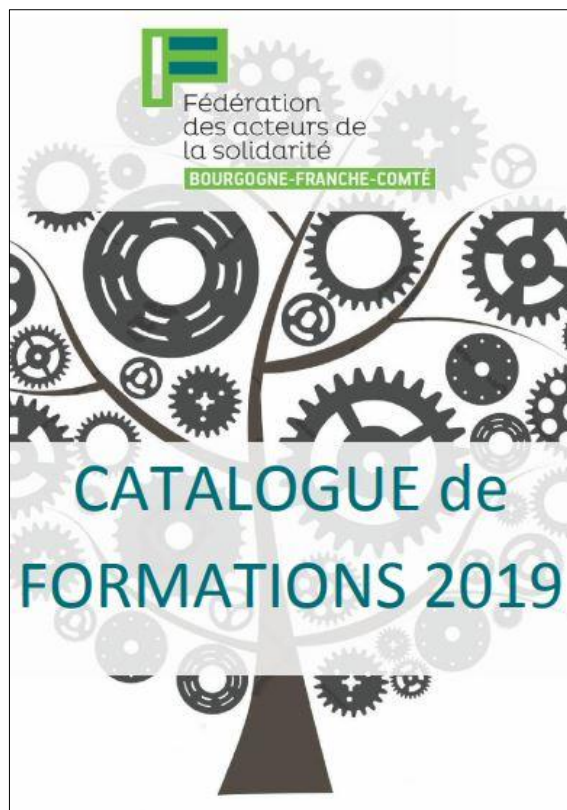
- évoquer les apports des ateliers d'adaptation à la vie active pour les publics et leur lien essentiel avec le secteur de l'Insertion par l'Activité Economique, dans un contexte d'exclusion des personnes en

grande difficulté du marché du travail ;

- rappeler la nécessité de conforter l'accompagnement hors les murs dispensé par les CHRS sous le statut réglementé CHRS ; afin de le distinguer des mesures d'accompagnement liées au logement que sont l'AVDL ou encore l'IML, conformément au référentiel national des prestations.

- faire remonter les difficultés rencontrées par les structures pour le renseignement du nouveau GHAM « hors les murs » dans l'Etude Nationale des Coûts.

Pour la Fédération, l'enjeu reste bien celui de la diversité et de la qualité des réponses qui peuvent être apportées aux personnes en situation d'exclusion en Bourgogne-Franche-Comté.



En 2019, la Fédération régionale a poursuivi son activité de formation auprès des équipes professionnelles et bénévoles de l'action sociale et de l'insertion professionnelle.

Évolutif, son catalogue de formations permet chaque année, d'accompagner les équipes face aux difficultés qu'elles rencontrent sur le terrain, et en lien avec les grands enjeux liés à l'évolution des politiques publiques.

Les formations en intra sont organisées sur mesure et adaptées aux besoins spécifiques des équipes de chaque organisme demandeur.

10 structures nous ont fait confiance cette année pour aborder les thématiques suivantes :

- les bases de l'encadrant.e technique
- accueillir les personnes en difficulté
- faire face aux situations de violence
- dynamiser ses pratiques professionnelles
- les droits des personnes étrangères

## Guide des actions Logement d'abord en Bourgogne-Franche-Comté

En continuité de la journée de lancement du Plan quinquennal logement d'abord co-organisé avec la DRDJSCS le 05 décembre 2018, la Fédération publie un guide des actions Logement d'abord en Bourgogne-Franche-Comté. Ce guide a pour objectif de rendre visible et de valoriser les dispositifs existants ou nouvellement créés s'inscrivant dans la philosophie du Logement d'abord, ainsi que de fournir un état des lieux de la mise en œuvre du plan quinquennal Logement d'abord en région.

Les actrices du dispositif AHL de Bourgogne-Franche-Comté ont en effet mis en place depuis plus d'une vingtaine d'années des actions d'accompagnement des personnes les plus en difficulté directement depuis leur **logement**. D'autres dispositifs comme l'IML ou encore les dispositifs d'accès au logement dédiés aux personnes réfugiées sont devenus deux cibles fortes à atteindre dans le cadre du nouveau plan quinquennal Logement d'abord. La région compte également deux « Un chez soi d'abord » Dijon Métropole et Besançon qui bénéficient de financements et de modalités de fonctionnement particuliers.

Enfin, le développement de l'accompagnement CHRS hors les murs a pour enjeu majeur de disjoindre hébergement et accompagnement tout en maintenant des prestations de qualité, dans un contexte de plafonnement régional de ses conditions de financement.

S'il s'appuie sur plusieurs principes invariants depuis son émergence dans les années 90 aux Etats-Unis, la diversité et la richesse des actions présentées dans ce guide démontrent les multiples manières dont le « Logement d'abord » peut se mettre en œuvre dans les territoires.





## Réunion régionale des directeurs de CADA et de CPH

Le 2 décembre 2019, a eu lieu une journée régionale des directeurices de CADA et de CPH.

Cette journée a permis de faire le point sur les difficultés rencontrées par les associations, les organismes et les personnes concernées suite à la réforme de la carte ADA ; mais aussi d'ouvrir un espace d'échanges entre directions sur l'appropriation des nouveaux cahiers des charges de CADA et de CPH, ainsi que les orientations du Schéma Régional d'Accueil des Demandeurs d'Asile et des Réfugiés (SRADAR).





## Journée régionale pauvreté par & pour les personnes concernées en Bourgogne-Franche-Comté

Mardi 17 décembre 2019, des personnes concernées ont organisé leur « **Journée régionale pauvreté par & pour les personnes concernées** » dans le cadre de leur participation à la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté 2018-2022.

Elles ont été accompagnées par la Fédération des acteurs de la solidarité Bourgogne-Franche-Comté, grâce au soutien des services déconcentrés de l'Etat en région, représentés par M. Maurice TUBUL, Haut-Commissaire à la lutte contre la pauvreté.

Une soixantaine de participant.es sont venu.es écouter les témoignages de personnes concernées sur leur vécu et travailler ensemble sur des constats et propositions, en lien avec les groupes de travail thématiques de la Stratégie pauvreté (hébergement, logement, santé, sorties d'aide sociale à l'enfance, accompagnement de tou.tes vers l'emploi, formation des travailleur.euses sociaux.ales...).

Une occasion de partir des préoccupations des personnes concernées pour définir ensemble, les actions prioritaires à conduire en Bourgogne-Franche-Comté, en croisant les expertises professionnelles, expérientielles et institutionnelles.



Les personnes accueillies et accompagnées de la Bourgogne-Franche-Comté se sont réunies le 10 décembre à Chenôve afin d'élire les délégué.es 2020 du CRPA.

Les délégué.es sont chargé.es de préparer les réunions plénières du CRPA et de participer aux instances de décision qui concernent les personnes en situation de précarité et d'exclusion.

Ils et elles sont de véritables relais sur les territoires en allant à la rencontre des personnes accueillies et accompagnées dans la rue ou au sein des structures d'accueil afin de prendre en compte leurs désirs, leurs problématiques et leurs besoins.

Enfin, ils et elles assurent une veille sur l'actualité relative aux conditions de vie des personnes précaires et portent leurs voix dans les instances nationales, régionales et locales.

Cette année, 12 personnes ont déposé leur candidature.



De gauche à droite et de haut en bas :  
Solange VIN (21), Etienne GRAVEL (39), Charla Ronde Claudom MOUMBONGA (90), Kouamé Narcisse KOUADIO (21), Serge AMMOURA (58), Guy PETTA (71), Claude GOURRIER (58), Isabelle BILLOTTE (90), Issa BANGOURA (89).

### Nos adhérent.es nous représentent

*Représentation au sein de l'ARS via la CRSA et les CTS*

Depuis 2017, la Fédération des acteurs de la solidarité BFC siège à la Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie (CRSA), ainsi que dans les Conseils Territoriaux de Santé (CTS). Cette représentation est assurée par les référent.es santé de la Fédération régionale auxquels la chargée de mission santé apporte un soutien dans la préparation et la représentation, et permet de recentrer l'analyse de ces instances sur les logiques de parcours d'accès aux droits et aux soins des publics vulnérables.

### Mise en place du service sanitaire

La Fédération des acteurs de la solidarité BFC s'est impliquée auprès de l'ARS et de l'IREPS dans la mise en place technique et territoriale du service sanitaire. Cela s'est illustré notamment par la mobilisation des structures adhérentes au réseau travaillant avec des publics en situation d'exclusion afin d'accueillir des étudiant.es des filières santé.

La Fédération est également intervenue le 17 octobre 2019 pour un temps de sensibilisation aux enjeux de la précarité auprès de futur.es médecins. Cette intervention a permis d'initier la réflexion des étudiant.es autour de la prise en compte du contexte sanitaire et social d'un public précaire auquel ils et elles seront régulièrement confronté.es dans leur parcours professionnel.

### Lancement du RRAPPS

Le 26 septembre 2019, la Fédération des acteurs de la solidarité BFC a participé au lancement du Réseau Régional d'Appui à la Prévention et à la Promotion de la Santé (RRAPPS).

Piloté par l'ARS, ce réseau est en cours de constitution grâce aux nouvelles ouvertures de places d'hébergement en région et à la volonté de l'ARS de Bourgogne-Franche-Comté de coordonner les différent.es acteur.ices autour de la thématique de la promotion de la santé.

### Journée nationale LHSS, LAM, ACT

La Fédération des acteurs de la solidarité de Bourgogne-Franche-Comté et ses adhérent.es ont participé à cette journée dédiée aux dispositifs d'hébergement pour personnes sans-abri vulnérables, organisée par la Fédération des acteurs de la solidarité nationale le 22 novembre 2019.

### Les « Petits dej santé »

Dans le cadre d'une expérimentation sur l'accès aux droits, le PRAPS Bourgogne, en lien avec les CPAM, a financé la Fédération des acteurs de la solidarité BFC pour la création d'un jeu de plateau permettant d'aborder de façon ludique les droits de santé et leur accès avec le grand public.

En 2019, ce partenariat a été reconduit pour garantir aux CPAM de Bourgogne-Franche-Comté la formation des animateurs et animatrices du jeu ainsi que son actualisation.





## La Fédération en quelques chiffres

COLLÈGE BÉNÉVOLES			COLLÈGE SALARIÉS		
BAVOUX Danièle	Coop'Agir		ANDRE Emmanuel	ASMH	
DEHORS Marie-Christine	Pagode		BA Djibril	Nièvre Regain	
PIERRE Gilles		Président	BAILLET Véronique	ADEFO	Trésorière
PIQUARD Jean-Claude	Jardins d'Idées		BOYER Stéphane	APAR	
VIGNERON Daniel	Nièvre Regain		CHAURAND Camille	Pagode	Secrétaire adjointe
COLLÈGE PERSONNES ACCUEILLIES ET ACCOMPAGNÉES			COURTIAL Claire	Coop'Agir	
BENLAHCENE Daniel	Armée du salut		COUTURIER Yoann	EPART	
GOURRIER Claude	Pagode	Trésorier adjoint	FAVRET Annie	AHSRA	
PETTA Guy	Le Pont		FOREST Cédric	APAR	
VIN Solange	ADEFO	Membre du bureau	HAMONET Morgane	Eccofof	
			MAHIDDINE Sabah	Frip'Vie	Vice-Présidente
			NOVELLI Thierry	Armée du salut	
			SERVEILLE Frédérique	Acodège	
			VULIN Gilles	Le Pont	Secrétaire



# AGISSONS ENSEMBLE CONTRE L'EXCLUSION DES PLUS PRÉCAIRES



APANAL



# AGISSONS ENSEMBLE CONTRE L'EXCLUSION DES PLUS PRÉCAIRES



croix-rouge française  
Humanisons la vie



**ECCOFOR**  
ÉCOUTER - COMPRENDRE - FORMER

**éRIGE**  
atelier et chantier d'insertion



**Fer Ensemble**

frip'vie



NIÈVRE  
REGAIN

**FOO**



FRIPLAV 70



les jardins  
d'**IDéES**  
chantier d'insertion



coallia  
pour l'insertion, vers l'autonomie

Comité de Quartier  
Rosemont Saint-Ferjeux



**coop(agir)**

Audrey Dallavalle  
Déléguée régionale

Héloïse Meuley  
Chargée de mission Santé  
⇒ Arrivée : 12 août 2019

Charlotte Lallemand  
Assistante administrative  
⇒ Arrivée : 2 septembre  
2019

Alexia Vacher  
Service civique  
Participation  
⇒ Arrivée : 2  
septembre 2019

Marine Guichard  
Cheffe de projet AHIL et  
participation



Guillaume Pothier  
Animateur Sève  
emploi  
⇒ Arrivée : 30  
septembre 2019

Karen Benoist  
Chargée de mission  
Emploi et Formation  
⇒ Arrivée : 2  
décembre 2019

## Accompagnement DLA : vers un projet stratégique régional

En mars 2019, une démarche d'accompagnement de la Fédération des acteurs de la solidarité Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre du DLA est lancée.

Partant du diagnostic initial effectué par la CRESS et s'appuyant notamment sur les retours des administrateurices et salariées, il s'agit de poursuivre la structuration de l'association suite à la fusion Bourgogne-Franche-Comté de 2016 à travers trois axes :

- Construire un projet associatif régional en impliquant les bénévoles et les salariées
- Définir des orientations stratégiques, une gouvernance et animation du réseau en impliquant les bénévoles et les salariées
- Stabiliser le modèle économique

5 réunions ont eu lieu avec le prestataire du DLA et une enquête auprès des adhérent.es a été lancée en novembre 2019 afin d'approfondir le diagnostic et mieux cerner les attentes. Les résultats ont été présentés au Conseil d'Administration le 4 décembre. A l'issue, une première version du projet stratégique régional est attendue pour 2020.

## Une équipe salariée au service du projet de la Fédération des acteurs de la solidarité BFC

Durant les quatre derniers mois de l'année 2019, l'équipe de la Fédération a vu arriver cinq nouvelles personnes :

- Héloïse MEULEY et Karen BENOIST suite à des départs durant l'été sur les fonctions de chargées de mission santé et emploi/formation ;
- Charlotte LALLEMAND afin de pourvoir le poste d'assistante administrative resté vacant depuis l'été 2018 ;
- Guillaume POTHIER du fait de l'essaimage du dispositif Sève emploi en région ;
- Alexia VACHER sur une mission de service civique en appui sur la participation des personnes accueillies et accompagnées.

Ainsi, ces nouvelles forces vives ont repris les activités tenues pendant la période de transition par Audrey DALLAVALLE et Marine GUICHARD, dans une dynamique de coopération sur les projets communs et de transversalité accrue entre les thématiques au service des adhérent.es.

Par ailleurs, l'équipe expérimente en son sein de nouvelles formes d'animation de réunion et de prises de décision où le principe considérant que la parole de l'un vaut la parole de l'autre est au cœur de la méthode. Ainsi, chacun.e pourra déployer ses nouvelles habiletés dans l'animation du réseau et des collectifs de travail de la Fédération régionale (commissions, instances de gouvernance, etc).

# FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Immeuble Dionysos, 3 rue Jean Monnet

21300 CHENOVE

☎ : 07 76 58 10 77

✉ : [bfc@federationsolidarite.org](mailto:bfc@federationsolidarite.org)

<https://www.federationsolidarite.org/bourgogne-franche-comte>



RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ

ars  
Agence Régionale de Santé  
Bourgogne-  
Franche-Comté



Ce projet est cofinancé  
par le Fonds social européen  
dans le cadre du programme  
opérationnel national « Emploi  
et Inclusion » 2014-2020

l'Europe  
s'engage  
en France  
Fonds Social Européen



F  
Fédération  
des acteurs de  
la solidarité

